



CHAMPIONNATS NATIONAUX 2017

NOUVEAU : CHAMPIONNAT EPEE SENIORS « OPEN »

2017-2018

24 et 25 février 2018 au Centre National d'Esgrime - Limpertsberg

Modalités :

- **à l'individuel**, au moins 4 (quatre) tireurs par catégorie, dont deux au moins de la catégorie concernée doivent être inscrits et présents,
- **par équipes**, au moins 2 (deux) équipes doivent être inscrites et présentes et chaque équipe doit comprendre au moins un tireur de la catégorie concernée.
- chaque inscrit doit être en possession d'une licence validée par un certificat médico sportif (licence luxembourgeoise). Les tireurs non licenciés au Luxembourg participeront d'après les modalités de leur respective juridiction et en conformité avec le règlement de la fédération internationale d'Esgrime.
- pour chaque escrimeur par équipe les mêmes dispositions sont valables.
- le simple surclassement est permis, à l'individuel comme par équipe.

Attention : Les Championnats Séniors Individuels à l'épée étant «open» , les étrangers non licenciés au Luxembourg pourront également participer.

En catégorie SENIOR (uniquement) le vainqueur de la compétition portera d'office le titre de « médaillé d'or au championnat de Luxembourg 2017". Le titre de Champion du Luxembourg reviendra au tireur en possession d'une licence luxembourgeoise qui a obtenu le meilleur classement, tandis que le Trophée National sera décerné au meilleur luxembourgeois. (h/f)

1. FORMULE

Les compétitions se dérouleront suivant le règlement de la F.I.E-

2. ARBITRAGE

Afin de garantir le bon déroulement des épreuves, les cercles sont tenus de mettre des arbitres à la disposition de la FLE. A cet effet il est demandé aux cercles de respecter, au minimum, les quotas suivants :

- 1 – 4 inscrits par journée: 1 arbitre
- 5 – 9 inscrits par journée : 2 arbitres
- à partir de 10 inscrits par journée : 3 arbitres

Les cercles sont priés d'inscrire les arbitres en même temps que les tireurs. Aucune inscription d'escrimeur ne pourra se faire sans l'inscription simultanée d'un arbitre.

Les arbitres doivent être arbitres titulaires (FLE ou autre).. Il n'est pas requis que les arbitres licenciés (nationaux, C, B, A) aient une licence FLE.

Les quotas sont cumulables, c'ad deux cercles présentant ensemble 4 escrimeurs peuvent présenter un arbitre en commun.

Les cercles qui n'ont pas ou pas assez d'arbitres compétents peuvent s'acquitter de la mise à disposition par le biais d'un paiement de 100 € par arbitre à la FLE.

La FLE se réserve le droit de refuser des arbitres ne pouvant pas faire valoir les compétences requises.

Les cercles ayant inscrit un arbitre sont responsables que cet arbitre se présente à temps pour arbitrer (30 minutes avant le début de la compétition au plus tard). En cas de maladie un arbitre pourra être remplacé par un autre. Le no-show d'un arbitre entraîne une amende administrative de 200€.

3. MATÉRIEL

Un contrôle du matériel sera fait avant le championnat. Les escrimeurs sont priés d'être à la salle au moins 1 heure avant le début planifié de leur catégorie. Il sera procédé au contrôle du gant, du masque et de la cuirasse pour le fleuret.

Le matériel doit être aux normes de la FIE, les escrimeurs devront se présenter en tenue complète. Le non-respect sera strictement sanctionné suivant le règlement de la FIE.

Par dérogation au règlement FIE les escrimeurs ne devront pas obligatoirement présenter le nom dans le dos. Il est néanmoins recommandé.

Il est rappelé que le port de la sous-veste est obligatoire à toutes les armes et dans toutes les catégories. Les arbitres contrôleront la tenue parfaite de l'escrimeur au début de chaque match. La nouvelle réglementation pour le masque n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

4. HORAIRES

(l'horaire définitif sera communiqué après la clôture des inscriptions- L'horaire du samedi et dimanche 09.00 est fixe et ne bougera pas.)

| Horaire | Samedi 24.02. | Dimanche 25.02. |
|---------|---|--|
| 9h | Championnat open Epée Dames et hommes séniors | Epée et Fleuret Hommes et dames individuel juniors (1998-2000) |
| 11h | Epée et fleuret (h/d) cadets individuel (2001-2003) | |
| 12h | | Equipes séniors (h/f) fleuret et épée |
| | | Equipes cadets (h/f) fleuret et épée |
| 15h | Equipes juniors épée | |
| | Fleuret séniors individuel | |

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront **obligatoirement par EMAIL**, aucune inscription téléphonique ne sera prise en compte.

Les inscriptions sont à adresser à : isabelle.deville@icloud.com

L'inscription sera considérée valide après avoir été confirmée par mail par retour de courriel.

Le délai d'inscription est fixé au **lundi, 19 février à 20:00**.

Tout comme la FIE la FLE pourra accepter des inscriptions tardives adressées par email au DTN et au Président. Une Amende de 50€ par inscription tardive sera perçue à l'individuel et de 150€ par équipe.

Toutefois plus aucune inscription ne sera acceptée après le jeudi 18 mai 20:00 heure de Luxembourg.

6. DROIT D'INSCRIPTION

La FLE percevra un droit d'inscription pour la participation aux Championnats nationaux.

Ce droit d'inscription sera de

- 5.- € pour chaque tireur en compétition individuelle,
- 20.- € pour chaque équipe.

Il sera perçu avant le début de chaque compétition.

L'argent perçu sera utilisé pour défrayer les arbitres présents au prorata de leur engagement.

7. SCRATCH et APPEL

Le scratch se fera à la non-présentation au directoire technique, 10 minutes avant le début de la compétition.

8. DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le directoire technique sera présidé par le Directeur Technique Isabelle Deville qui tranchera pour tout litige. La composition du Directoire Technique sera affichée.

9. AMENDES

La FLE percevra les amendes suivantes :

- 50.- € pour chaque tireur inscrit qui ne se présentera pas.
- 150.- € pour chaque équipe inscrite qui ne se présentera pas au complet.
- 100.- € pour chaque arbitre non mis à disposition selon les quotas indiqués sub 2.
- 200.-€ pour chaque arbitre inscrit qui ne se présentera pas.

Me Pascal TESCH
Président

Isabelle Deville
Directeur technique national